



**CANADIAN CHILD
INTERVIEWING RESEARCH
TEAM**

LA COVID-19 ET LES TRAVAILLEURS EN MALTRAITANCE DES ENFANTS

**PRINCIPAUX RÉSULTATS
D'UN SONDAGE NATIONAL**

JUILLET 2020

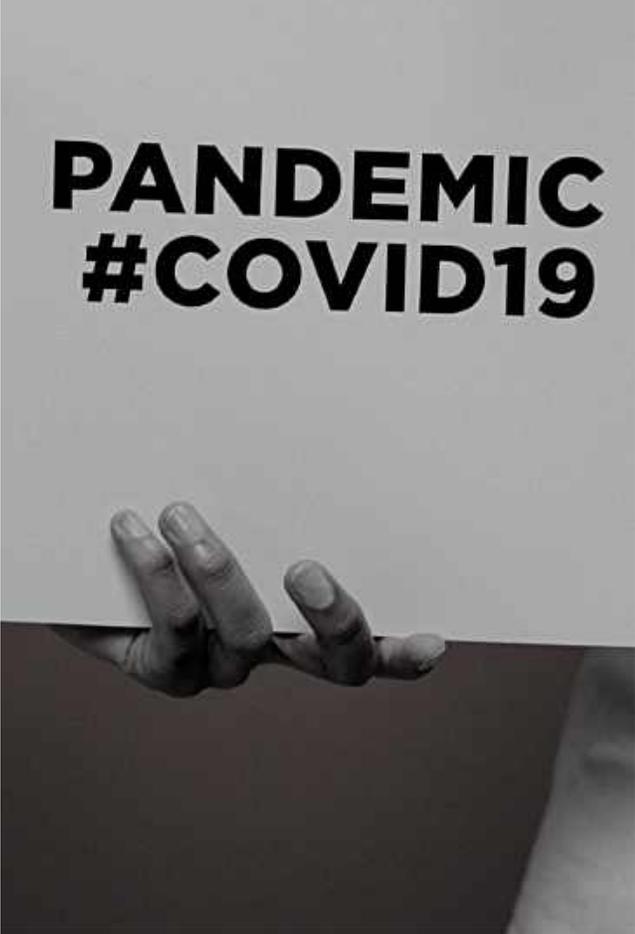
Kaila Bruer, Ph.D.
Angela Evans, Ph.D.
Heather Price, Ph.D.
Shanna Williams, Ph.D.



**Canadian Child Interviewing
Research Team**

IMPACT DE LA COVID-19

PANDEMIC #COVID19



87% INQUIETS

AU SUJET DE LA COVID-19

La plupart des répondants se disent légèrement (**29%**), modérément (**45%**), ou extrêmement (**13%**) inquiets au sujet de la COVID-19.

La plupart (**81 %**) s'inquiètent de l'élimination des mesures de distanciation physique.

Selon **39 %**, leur employeur a prévu des actions comme suite à l'élimination des mesures de distanciation physique.

82% ONT ADHÉRÉ

AUX MESURES DE LA COVID-19

Les pages 3 et 4 présentent des détails sur la façon dont les recommandations ont été mises en pratique.

85 % SE SONT SENTIS EN SÉCURITÉ

AU TRAVAIL

La plupart des répondants ont dit se sentir très (**39 %**) ou modérément (**46 %**) en sécurité au travail.

76 % SONT SATISFAITS

DE LA RÉACTION DE LEUR

EMPLOYEUR

La plupart des répondants se disent extrêmement (**31 %**) ou assez (**45 %**) satisfaits de la réponse de leur employeur à la COVID-19.

69 % SONT STRESSÉS

DEPUIS L'ÉCLOSION DE LA COVID-19

De nombreux répondants ont rapporté une augmentation du stress (**69 %**) au travail et une augmentation de la perception de stress chez les enfants et les familles (**86 %**).

Soutien en santé mentale



La plupart (**72 %**) des répondants ont rapporté que leur employeur a offert un soutien en santé mentale pendant la COVID-19.

Toutefois, la plupart (**61 %**) signalent le besoin d'augmenter le soutien en santé mentale.

ENQUÊTEURS EN MALTRAITANCE

TOUS LES PROFESSIONNELS CONCERNÉS PAR LES ENQUÊTES EN MATIÈRE DE MALTRAITANCE D'ENFANTS



Plusieurs enquêteurs ont fait part de leur inquiétude quant à la sécurité des enfants en raison d'une réduction du contact avec eux.

84 % ONT CONTINUÉ

LES ENTREVUES RELATIVES AUX CAS

La plupart des enquêteurs ont dit avoir changé leurs méthodes d'entrevue (**60 %**).

Présumés auteurs : des méthodes en personne (96 %), au téléphone (**43 %**) ou en ligne (**15 %**) ont été rapportées.

Membres des familles: en personne (**67 %**), au téléphone (**77 %**), en ligne (**18 %**).

Autorités scolaires : en personne (**24 %**), au téléphone (**90 %**), en ligne (**21 %**).

Voir la page suivante pour les entrevues avec les enfants.

43 % ONT RAPPORTÉ

UNE RÉDUCTION

43 % ont rapporté une réduction (43 %) de leur charge de travail ou une charge de travail semblable (**43 %**) depuis l'écllosion de la COVID-19.

Préoccupations au sujet d'une diminution de rapports de cas

En réponse à la situation, **15 %** ont dit avoir créé de nouvelles méthodes de rapport pour les victimes et les témoins.

Nouvelles méthodes rapportées : mots-codes, création de nouvelles lignes téléphoniques, création d'outils en ligne.

Différences Géographiques

- Des enquêteurs en milieu rural plus nombreux ont indiqué une augmentation des niveaux de stress depuis l'écllosion de la COVID-19 (**78 %**) que les enquêteurs en milieu urbain (**61 %**).
- Les enquêteurs en milieu urbain ont davantage rapporté une diminution de leurs charges de travail (**55 %**) que les enquêteurs en milieu rural (13 %); les enquêteurs en milieu rural ont plus souvent rapporté une augmentation de leur charge de travail (**31 %**) que les enquêteurs en milieu urbain (**7 %**).
- Un plus grand nombre d'enquêteurs en milieu rural ont dit avoir créé de nouvelles méthodes de rapport pour les victimes et les témoins (**31 %**) que les enquêteurs en milieu urbain (**9 %**).

ENQUÊTEURS LÉGISTES



De nombreux enquêteurs légistes sont d'avis que les mesures de précaution pour la COVID-19 ont une incidence sur l'établissement d'une relation (63 %) et sur l'empressement des enfants à se révéler (44 %).

100% ONT CONTINUÉ

LES ENTREVUES EN PERSONNE

90 % des enquêteurs légistes ont rapporté des modifications dont la distanciation physique (**82 %**), le port du masque (**25 %**) ou de gants (**8 %**).

La plupart ont dit avoir discuté avec leur équipe de port du masque (**75 %**) ou de gants (**61 %**) quoique seulement certains ont instauré ces modifications.

Peu d'enquêteurs ont tenu des entrevues virtuelles (**20 %**) ou téléphoniques (**8 %**).

Suggestions des répondants pour améliorer les entrevues :

Accès fiable à l'ÉPI, salles plus grandes pour permettre la distanciation, entrevues virtuelles et conversations avec les enfants sur les précautions concernant la COVID-19.

55 % ONT RAPPORTÉ

UNE RÉDUCTION DES ENTREVUES

55 % ont rapporté une réduction des entrevues légistes depuis l'écllosion de la COVID-19.

La moitié (**50 %**) des répondants ont précisé que leur agence a commencé à prioriser des cas précis comme les cas graves et les cas courants (non historiques).

Différences Géographiques

- Les enquêteurs en milieu rural ont été plus nombreux à ressentir du stress depuis l'écllosion de la COVID-19 (**78 %**) que les enquêteurs en milieu urbain (**55 %**).
- Alors que la diminution d'enquêtes légistes fut la réponse la plus courante dans l'ensemble, un plus grand nombre d'enquêteurs en milieu rural ont rapporté une augmentation des entrevues légistes depuis l'écllosion de la COVID-19 (**25 %**) que les enquêteurs en milieu urbain (**2 %**).
- Moins d'enquêteurs en milieu rural ont rapporté avoir modifié les entrevues en personne (**73 %**) que les enquêteurs en milieu urbain (**95 %**).

ET
MAINTENANT?



SOUTENIR LES PROFESSIONNELS



La plupart des répondants sont satisfaits du soutien qu'ils ont reçu de leur employeur. Toutefois, ils ont vécu plus de stress et souhaitent un plus grand soutien en santé mentale.

Ils s'inquiètent nettement de la sécurité des enfants et du manque de contact suivi en personne.

Des stratégies pour augmenter le contact de professionnels en personne auprès des enfants est nécessaire pour identifier les enfants à risque. Un partenariat avec les commissions scolaires locales pour donner aux enseignants une présence virtuelle auprès des enfants pourrait être considéré.

Des suggestions pour aider les enseignants à parler aux enfants sont accessibles sur le site Web de l'équipe CCIRT sous « Ressources ».

TÉLÉ-EL



TÉLÉ-ENTREVUES LÉGISTES

La plupart des enquêteurs se sont dits concernés par le taux d'établissement de relations ou de divulgation comme suite aux mesures de précaution COVID-19.

Recommandation : Il y a de plus en plus de preuves solides que les télé-entrevues légistes, jumelées aux stratégies d'entrevues fondées sur des preuves (protocoles d'entrevue Ten-Step ou NICHD) peuvent être efficaces avec les enfants âgés de 5 ans ou plus.

Avantages :

- Protègent l'enfant et l'intervieweur.
- Peuvent avoir lieu au domicile de l'enfant, à celui de l'intervieweur ou dans deux pièces distinctes (centres de défense de l'enfance et de la jeunesse ou postes de police).
- Les besoins de technologies sont minimes et permettent de voir le visage de l'enfant et celui de l'intervieweur (pas de masques).
- Selon des résultats émergents, il n'y a aucune réduction des détails rapportés, du taux de divulgation ou de la capacité d'établir une relation.
- Peuvent aider à régler le fait de prioriser certains cas plutôt que d'autres.

Vous trouverez des recommandations pour organiser des entrevues légistes (équipement et fonctions Zoom), assurer la confidentialité et pour les protocoles de télé-entrevues légistes à l'adresse <https://brocku.ca/ccirt/main/tele-forensic-interviewing-resources/>

À RETENIR

PROFESSIONNELS ET EMPLOYÉS

La COVID-19 a des répercussions sur la façon dont les professionnels en maltraitance des enfants font leur travail. Alors que certains se sont dits inquiets de leur propre bien-être, la plupart ont exprimé leur inquiétude au sujet des répercussions de la COVID-19 sur les enfants. Prochaines étapes : les répondants ont exprimé le besoin de clarté en matière de communications, d'attentes et de directives concernant un travail en période de pandémie qui priorise l'enfant.

À PROPOS DU SONDAGE

Qui a répondu?



79 travailleurs en maltraitance des enfants ont participé au sondage.

- 13 se sont identifiés soit seulement comme intervieweur légiste, soit seulement comme professionnel des entrevues légistes auprès d'enfants.
- 19 se sont identifiés soit seulement comme enquêteur en maltraitance, soit seulement comme professionnel engagé en enquêtes sur la maltraitance des enfants.
- 47 se sont identifiés comme professionnels qui font à la fois des enquêtes en maltraitance et des entrevues légistes.
- Parmi les enquêteurs et intervieweurs, la plupart se sont identifiés comme membres d'un service de police (42 %) ou comme travailleurs sociaux (42 %) avec une expérience de 5 à 20 ans (58 %). Les autres répondants comprennent 3 travailleurs en santé mentale, 4 défenseurs des enfants et des jeunes et 2 travailleurs en intervention d'urgence.
- La plupart (77 %) travaillent en milieu urbain.

À propos du sondage

Ces données ont été recueillies à partir d'un sondage bilingue diffusé au Canada du 7 mai au 20 juillet 2020. Les répondants étaient anonymes. Le sondage a été révisé par tous les conseils de recherche en éthique des universités affiliées. Le financement de recherche a été fourni par les organismes suivants : President's Research Fund (collège Luther, Université de Regina); subvention interne du Conseil de recherche en sciences humaines (Université McGill); Prix de recherche du Conseil de recherche en sciences sociales (Université Brock). Les chercheuses sont présentées en ordre alphabétique selon leur nom de famille.

Pour plus de détails à propos du sondage, des données recueillies ou des chercheurs, envoyez un courriel à Heather Price (hprice@tru.ca) ou Shanna Williams (shana.williams@mcgill.ca) ou alors allez à www.brocku.ca/ccirt/.